

## DÉCISION

WPR/RC70 (3) VIEILLISSEMENT ET SANTÉ

Le Comité régional, s'étant entretenu sur les questions liées au vieillissement et à la santé au cours de la table ronde ; notant que la croissance de la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans, qui connaît un rythme historiquement plus rapide dans la Région du Pacifique occidental, est une tendance qui témoigne du succès des programmes de santé et de développement, mais qui présente également de nouveaux défis à relever et de nouvelles possibilités à saisir pour les États et Territoires ; notant également que, sur la base des données d'expérience des États Membres, une bonne préparation au vieillissement de la population passe par des changements dans les systèmes de santé et les sociétés dont la mise en œuvre peut prendre des dizaines d'années ; conscient que des mesures prises rapidement en vue de se préparer au vieillissement de la population offrent la possibilité de transformer les systèmes de santé d'aujourd'hui,

DÉCIDE de prier le Directeur régional d'aider les États Membres à se préparer à répondre aux besoins des populations vieillissantes, notamment en élaborant un plan d'action régional, conformément aux mandats mondiaux - en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le document de l'OMS intitulé *Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2030*.

Sixième séance, 9 octobre 2019